

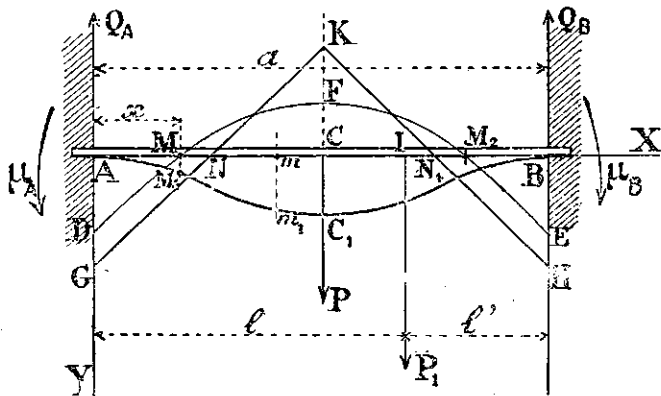
LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



Le troisième cas à examiner est celui d'une poutre droite encastree à ses deux extrémités. Nous envisagerons d'abord le cas général qui est celui d'une poutre de portée a , supportant une charge uniformément répartie pa et un poids distinct P_1 appliqué en un point quelconque I.



Nous avons à considérer les deux moments fléchissants μ_A et μ_B qui se développent dans les sections d'encastrement ainsi que les réactions verticales Q_A et Q_B aux appuis. On remarquera que les moments μ_A et μ_B agissent en sens contraire; le premier dans le sens négatif, le second dans le sens positif.

L'expression du moment fléchissant en un point quelconque de la poutre est différente, suivant que l'on considère le tronçon situé à gauche ou à droite du point d'application I de la charge distincte P_1 .

On obtiendra la valeur du moment fléchissant μ , dans une section m située sur le premier tronçon, en remarquant que les forces agissant à droite de cette section, sont les mêmes que celles que nous avons eu à considérer dans le cas précédent¹, mais en y ajoutant toutefois le moment fléchissant μ_B dû au nouvel encastrement; son expression sera donc :

$$\mu_1 = p(a-x) \times \frac{a-x}{2} + P(l-x) + \mu_B + Q_B(a-x)$$

Ou en simplifiant :

$$\mu_1 = \frac{p(a-x)^2}{2} + P(l-x) + \mu_B + Q_B(a-x)$$

De même, on aura pour un point situé à droite de la section I :

$$\mu_2 = \frac{p(a-x)^2}{2} + \mu_B + Q_B(a-x)$$

De même les valeurs de Q_A , Q_B et de μ_A , μ_B qui entrent dans ces expressions se tireront aisément des valeurs correspondantes établies dans le cas précédent et l'on aura par suite :

$$Q_A = -\left(\frac{pa}{2} + \frac{Pl^2(l'+3l)}{a^3}\right)$$

$$Q_B = -\left(\frac{pa}{2} + \frac{Pl^2(l+3l')}{a^3}\right)$$

Et pour les moments fléchissants, aux sections d'encastrement :

$$\mu_A = -\left(\frac{pa^2}{12} + \frac{Pl'^2l}{a^2}\right)$$

$$\mu_B = +\left(\frac{pa^2}{12} + \frac{Pl^2l'}{a^2}\right)$$

En ce qui concerne les efforts tranchants, ils auront exactement les mêmes expressions que pour le cas précédent, car les couples d'encastrement dus à deux forces égales et de sens contraire donnent des projections nulles et ne figurent pas par conséquent dans l'expression des efforts tranchants. Dans le premier tronçon, on aura donc :

$$T_1 = p(a-x) + P + Q_B$$

et dans le tronçon de droite :

$$T_2 = p(a-x) + Q_B$$

La fibre moyenne est fléchie suivant la courbe A, M, C, B; cette courbe est horizontale aux sections d'encastrement et présente deux points d'inflexion symétriques dont l'un est figuré en M_1 . La flèche se produit évidemment au milieu de la poutre en CC₁.

Supposons maintenant que la charge P_1 est supprimée et que la poutre ne supporte que le poids pa uniformément réparti. Les relations afférentes à ce cas particulier seront obtenues en faisant $P = 0$ dans les formules précédentes.

On aura donc en une section quelconque située à une distance x de A :

$$\mu = \frac{p(a-x)x^2}{2} + \mu_B + Q_B(a-x)$$

Mais on a en même temps :

$$Q_A = Q_B = -\frac{pa}{2}$$

et aussi :

$$-\mu_A = \mu_B = \frac{pa^2}{12}$$

En remplaçant dans l'expression de μ les quantités μ_B et Q_B par ces valeurs, on trouve :

$$\mu = \frac{p}{2}(a-x)^2 + \frac{pa^2}{12} - \frac{pa}{2}(a-x)$$

et en simplifiant :

$$\mu = \frac{p}{2}\left(x^2 - ax + \frac{a^2}{6}\right)$$

L'effort tranchant aura de même pour expression :

$$T = p(a-x) - \frac{pa}{2}$$

ou plus simplement :

$$T = p\left(\frac{x}{2} - a\right)$$

On voit que la formule de l'effort tranchant est identique à celle afférente au cas de la poutre reposant librement sur deux appuis. Sa valeur est maximum pour $x = 0$, c'est-à-dire dans la section d'encastrement.

La courbe D F E représente les valeurs des moments fléchissants en chaque section de la poutre. C'est une parabole dont le sommet F est situé sur la verticale passant par le milieu C de la portée.

La courbe montre que les moments sont maximum en A, C, E, et nuls dans les sections correspondant aux points d'inflexion.

¹ Voir la Construction lyonnaise du 16 mars 1905.

Le moment en A s'obtient en faisant $x = 0$ dans la valeur de μ . on obtient ainsi :

$$\mu = \frac{pa^2}{12}$$

Pour avoir la position du point d'inflexion M pour lequel le moment est nul, il faut faire $\mu = 0$ et poser par conséquent l'équation :

$$x^2 - ax + \frac{a^2}{6} = 0$$

Qui, résolue par rapport à x , donne les deux valeurs :

$$x_1 = 0,211 a$$

et :

$$x_2 = 0,789 a$$

La première valeur s'applique au point d'inflexion de gauche et la seconde à celui de droite.

Enfin, en faisant $x = \frac{a}{2}$ dans l'expression de μ , on obtient la valeur du moment fléchissant représenté par l'ordonnée MC, soit :

$$\mu = -\frac{pa^2}{24}$$

Si l'on compare les plus grandes valeurs des moments fléchissants dans les deux cas de la poutre libre sur deux appuis d'une part et de la poutre encadrée à ses deux extrémités, d'autre part, on a :

$$\frac{pa^2}{12} : \frac{pa^2}{24} = \frac{8}{12} = \frac{2}{3}$$

On voit donc que le double encastrement a pour effet de réduire de $\frac{1}{3}$ le moment fléchissant maximum.

La flèche de la fibre moyenne se produit dans la section médiane et elle a pour expression :

$$f = \frac{pa^4}{384 EI}$$

Elle est donc cinq fois plus faible que celle afférente au cas de la poutre reposant librement sur deux appuis.

Nous examinerons enfin le cas où la poutre est chargée d'un poids unique P appliqué en son milieu G.

Il suffira de faire dans les formules générales :

$$l = l' = \frac{a}{2}$$

et :

$$p = 0$$

On obtiendra alors :

$$\mu_A = \mu_B = \frac{Pa}{8}$$

et :

$$Q_A = Q_B = -\frac{P}{2}$$

Les efforts tranchants deviendront :

$$T_1 = \frac{P}{2} = -T_2$$

Les moments fléchissants aux divers points de la section située à gauche et à droite de P seront respectivement :

$$\mu_1 = \frac{P}{2} \left(\frac{a}{4} - x \right)$$

et :

$$\mu_2 = \frac{P}{2} \left(x - \frac{3a}{4} \right)$$

Le diagramme des moments fléchissants est donné par les deux droites KG et KH.

Pour $x = 0$ et $x = a$, on obtient les moments fléchissants en A et B :

$$AG = BH = \frac{Pa}{8}$$

et en faisant $x = \frac{a}{2}$, le moment au milieu de la poutre :

$$CF = -\frac{Pa}{8}$$

Enfin pour $x = \frac{a}{4}$ on trouve la position des points N et N₁ pour lesquels le moment fléchissant est nul.

La flèche, au milieu de la poutre, a pour valeur :

$$f = \frac{Pa^3}{192 EI}$$

Nous avons vu qu'elle est quatre fois plus grande pour une poutre libre sur ses appuis. L'encastrement a donc pour effet de réduire notablement les efforts et les déformations subies par la poutre.

DYNAMIS.

HABITATIONS A BON MARCHÉ A LYON

Jamais ce problème social, *l'habitation salubre et à bon marché*, n'a plus préoccupé les esprits qu'à notre époque. Il est à l'ordre du jour, il est même à la mode, et on peut affirmer sans hésitation qu'il est sur le point d'être résolu. La presse quotidienne et les revues d'art, à chaque instant, lui consacrent des articles fort intéressants et bien documentés, apportant ainsi une contribution des plus précieuses. Dernièrement, une maison ouvrière n'a-t-elle pas été construite fiévreusement en vingt jours, au Grand Palais, par M. Bliault, l'architecte du musée social, pour l'Exposition d'économie sociale et d'hygiène organisée par *le Journal*? Ce ne sont, depuis la loi du 30 novembre 1894, la loi Siegfried, que discours de ministres, de membres de l'Institut, que visites de souverains de passage à Paris, du Président de la République, que comptes rendus de discours, distributions de récompenses dans les différents journaux du bâtiment. *La Construction lyonnaise* n'a jamais cessé de prêter une attention constante à toutes les manifestations des œuvres philanthropiques et sociales de la région et a ouvert largement ses colonnes, soit pour l'annonce des concours d'architectes, soit pour les distributions des récompenses. Poursuivant sa mission, elle veut prendre encore, si possible, une plus large part au mouvement.

C'est pourquoi je reviendrai souvent sur la question de la maison familiale, *de la maison à soi*; rien de ce qui y touche, dans la région lyonnaise, ne me sera étranger, au moins dans la mesure de mes forces et de mes moyens.

La remarquable conférence faite par le D^r Courmont, à la distribution des récompenses du concours institué par le Comité local des habitations à bon marché, a produit une sensationnelle impression chez ceux qui l'ont entendue, aussi bien que chez ceux qui en ont lu le compte rendu. Eh bien! les moyens d'éviter la tuberculose sont à notre portée et nous n'en profiterions pas!

Depuis 1890, la Société française des habitations à bon marché qu'ont fondée ces hommes du plus haut mérite: M. Georges Picot, M. Siegfried, M. Cheysson, M. Cacheux, s'acquittent avec un dévouement inaltérable de son œuvre de haute moralisation instituant par toute la France des Comités locaux, leur précisant, dans des notes claires et concises, l'urgence et la variété des tâches qui s'imposent à leur zèle, les assurant de l'appui et de la sympathie des pouvoirs publics.

Le Comité local de l'arrondissement de Lyon, institué par décret du 8 janvier 1898, composé de douze membres, a paru

tout d'abord hésitant, parce que son champ d'action ne lui semblait pas assez vaste. Aussi, dans son premier rapport annuel, faisait-il cette loyale déclaration : « L'existence d'un Comité local dans le département nous semble dénuée d'intérêt, parce qu'il y existe des Sociétés de logements économiques en pleine voie de prospérité. Le but proposé par la loi étant atteint, le maintien d'un Comité local devient sans objet. » Mais le rapport sur les travaux des Comités, au nom du Comité permanent, par M. Jules Challamel, avocat à la Cour d'appel de Paris, dissipa les craintes de ne pouvoir assez faire pour le bien public. Telle fut la réponse : « Nous devons, sans doute, retenir cette déclaration comme un hommage à l'œuvre magnifique dont notre honorable collègue, M. Mangini, a pris l'initiative et dont il poursuit sans relâche le développement, au grand profit de la population ouvrière. Mais il ne nous est pas démontré que tous les logements de la grande cité lyonnaise se soient améliorés à tel point qu'il n'y ait plus rien à faire. L'empressement avec lequel on se porte vers les maisons nouvellement construites par la *Société des Logements économiques* serait plutôt la preuve du contraire. » Dès lors, soucieux de remplir dignement leur mission, les membres du Comité se vouèrent sans retard et sans trêve à l'œuvre si délicate et si complexe. Leur activité se dépensa en enquêtes consciencieuses et approfondies sur les logements insalubres, en recherches d'améliorations, puis, non contents de prodiguer des encouragements aux Sociétés de construction et aux constructions individuelles, ils organisèrent un concours public, dans le but de réunir les meilleurs types d'habitation à bon marché, en vue de l'application de la loi du 15 février 1902 et du règlement sanitaire de la ville de Lyon. Par l'exposition des projets primés et la distribution publique des récompenses, le Comité s'ingéniait à mettre l'hygiène en honneur et stimula les indifférences. Ce n'était pas assez de prouver qu'il vivait, il eut l'ambition de créer un grand courant dans l'opinion du public en faveur de ces petites maisons individuelles, entourées d'un jardin avec les plantes qui nourrissent et celles qui réjouissent.

Faire aimer la maison, faire aimer la vie à la maison par l'homme demeurant obligé au dur travail, comme il le sera toujours ; l'empêcher de maudire la journée en lui procurant le bien-être dans sa propriété acquise par ses économies, c'est là le rêve qui vient de se réaliser.

Tant de persévérants efforts, pour mener à bien l'œuvre d'apaisement social, ne furent pas vains. L'impulsion étant donnée à Lyon, une Société qui se rattache par la communauté de pensée au vaillant Comité local, la Société d'épargne des retraites, vient d'installer une agence au coin des rues Paul-Chenavard et de la Tunisie. Son exposition permanente des modèles des différents types de maisons attire la curiosité du passant, la retient en même temps qu'elle suscite des réflexions sur les avantages offerts.

L'idée a fait son chemin. Le grain, jeté hardiment par le Comité local, a germé. Même, il est question de la formation d'une nouvelle Société aux statuts établis sur des bases plus solides que celles du « Cottage », puisqu'elle est née dans un temps meilleur et qu'elle profite de l'expérience acquise. J'ai aperçu, ces jours derniers, chez un de nos jeunes architectes, des projets aquarellés de villas économiques, séduisants, ma foi, et appelés à un grand succès. Ne faut-il pas atteindre le parfait, quand on se propose de rivaliser avec la Société d'épargne des retraites, qui, avantageusement connue, a obtenu le grand diplôme d'honneur à l'Exposition internationale de l'habitation en 1903 ?

(A suivre.)

LE BOIS⁽¹⁾

Il vient de paraître chez l'éditeur Gauthier-Villars un important ouvrage sur *le Bois*, que nous croyons utile de faire connaître à nos lecteurs. L'auteur de ce livre, M. J. Beauverie, appartient à l'Université de Lyon.

Cet ouvrage, que présente au public M. Daubrée, directeur des forêts au Ministère de l'agriculture, conseiller d'Etat, dans une intéressante préface, est certainement le travail d'ensemble le plus considérable qui ait été publié en langue française sur le sujet. La précieuse substance qu'est le bois valait bien qu'on lui consacra une étude approfondie ; il n'est pas de produit d'une utilité plus constante et plus générale, et l'on peut dire que son rôle est de première importance dans la vie de l'humanité. Quelques esprits superficiels pensent que ce rôle est actuellement amoindri, par suite de la substitution du fer et autres métaux. Il n'en est rien, de nouveaux débouchés se sont ouverts : les chemins de fer, les mines, le pavage, la pâte de cellulose, etc., exigent d'énormes quantités de bois. Quant aux anciens usages, ils sont loin d'être tous abolis et l'on utilise toujours d'énormes quantités de bois pour la construction, la menuiserie, le chauffage et de très nombreuses industries se proposant pour objet la satisfaction des besoins matériels de la vie. La consommation du bois bénéficie encore de l'accroissement de la population, ainsi que de la suractivité qui anime actuellement toutes les branches de l'industrie humaine.

Pour utiliser dans les meilleures conditions possibles la matière ligneuse, il faut, avant tout, la bien connaître, et, pour cela, avoir des notions précises et étendues sur sa structure, ses propriétés et la marche de ses altérations.

Beaucoup trop souvent, nous assistons à de véritables catastrophes et nous voyons s'engager des procès ruineux, parce que les personnes qui mettent en œuvre cette substance la connaissent mal, faisant preuve d'une ignorance surprenante. Que de méfaits eussent été évités par une connaissance un peu plus sérieuse des propriétés du bois et de la marche de ses altérations ! Le bois a appartenu à un être vivant et, à ce titre, sa structure est complexe ; il est en butte aux atteintes de microorganismes dont l'étude est délicate et ne saurait se faire sans le secours d'un guide éclairé. On ne peut mettre en œuvre le bois sans quelques connaissances préalables, ou bien une expérience douloureuse viendra montrer, un jour ou l'autre, à l'imprudent ce qu'il peut en coûter de se confier à l'empirisme et de se laisser aller à la routine.

M. Beauverie a groupé en un faisceau les données essentielles sur le bois à l'usage de tous ceux qui sont appelés à s'en servir. Ce travail évitera de longues recherches aux personnes qu'intéresse la question : ingénieurs, architectes, entrepreneurs utilisant le bois pour les constructions ou les travaux publics ; forestiers produisant le bois ; négociants assurant sa circulation ; industriels transformant le bois, par des méthodes chimiques ou mécaniques, en pâte de papier, cellulose, produits de distillation ; ébénistes, menuisiers, charrons, etc., et une foule d'autres professions se proposant pour but l'appropriation du bois aux divers usages de la vie matérielle. Ajoutons à cette liste les théoriciens : économistes, botanis-

(1) *Le Bois*, par J. Beauverie, docteur ès sciences, chargé d'un cours et de travaux pratiques de botanique appliquée à l'Université de Lyon, avec une préface de M. Daubrée, conseiller d'Etat, directeur des forêts au Ministère de l'agriculture. — *Encyclopédie industrielle*, fondée par M. C. Lechalas, inspecteur général des ponts et chaussées. Un volume en deux fascicules, gr. in-8 (25 x 16) de XI, 1402 pages, avec 485 figures dont 16 planches hors texte, 1905. Librairie Gauthier-Villars, quai des Grands-Augustins, 55, Paris.

tes, etc., qui pourront également trouver des documents dans cet ouvrage.

On reconnaît bien vite, en feuilletant ce livre, la préoccupation constante qu'a eu l'auteur de déduire les applications pratiques des faits de leur connaissance scientifique, effectuant ainsi cette union intime de la théorie et de la pratique que l'on devrait toujours s'efforcer de réaliser. La science seule, c'est l'effort stérile ; la pratique sans la science, c'est l'empirisme, avec l'incertitude et les mécomptes qu'il comporte.

La lecture de la table des matières donne une idée de la richesse de cet ouvrage et de l'esprit méthodique avec lequel y sont coordonnés les documents nombreux et variés que l'auteur met en œuvre. Il nous est difficile d'en donner même un simple aperçu dans une brève analyse. Nous allons néanmoins signaler les principaux chapitres de l'ouvrage.

Nous tenons, tout d'abord, à attirer l'attention sur l'importance spéciale que l'auteur a accordée aux questions de l'altération et de la conservation des bois, questions dont l'intérêt pratique n'échappera à personne. Ces questions fondamentales sont généralement mal connues des praticiens, qui sont d'autant plus excusables qu'il n'existe pas en France d'ouvrages traitant de ces sujets d'une façon suffisante. Pour rédiger ces chapitres, M. Beauverie a dû recourir bien souvent à la littérature étrangère, notamment aux ouvrages allemands, dont plusieurs sont tout à fait remarquables. Il s'est rappelé, en rédigeant ce qui concerne les altérations, décompositions et défauts de bois d'œuvre, qu'il est avant tout naturaliste, et que, depuis plusieurs années, ses recherches ont eu pour objet les microorganismes et leur mode d'action ; il avait récemment publié un travail sur le *Merulius lacrymans*, le terrible champignon, destructeur des bois de charpente, dont les fâcheux effets sont tous les jours une question d'actualité.

Il est intéressant de connaître comment les bois s'altèrent et se détruisent, mais il le sera plus encore de savoir comment il faut s'y prendre pour prévenir ou pour guérir le mal. Les méthodes sont nombreuses ; plusieurs sont efficaces lorsqu'elles sont appliquées avec intelligence et en partant d'une connaissance scientifique des faits. Cette question est développée par M. Beauverie avec l'ampleur qu'elle comporte.

A la base de toute étude rationnelle du bois, doit se placer l'examen de sa structure anatomique et de sa composition chimique. Cet examen présente non seulement un intérêt théorique scientifique, mais encore un intérêt pratique de premier ordre. En effet, toutes les propriétés des bois sont liées à leur composition chimique et au mode d'agencement de leurs éléments constitutifs. On ne peut donc déduire de l'étude de ces facteurs les emplois auxquels sont particulièrement aptes les bois de telles ou telles essences. Ces questions complexes font l'objet des chapitres I et II.

L'étude de la constitution et de la composition des bois conduit tout naturellement à traiter de leurs propriétés physiques et chimiques, dont la connaissance nous renseigne d'une façon immédiate sur l'espèce d'utilité particulière à chaque bois (chap. I, II, et III).

Mais, de quelle façon s'est élaboré le bois, d'où provient-il ? De la forêt, sorte de vaste usine où les lois naturelles concourent à sa fabrication. Dans l'industrie, les qualités d'un produit dépendent des conditions qui ont présidé à sa fabrication ; il en est de même dans la forêt : les circonstances du milieu peuvent modifier dans une certaine mesure la structure du bois, et nous avons vu que les qualités de cette substance sont liées aux caractères de sa structure. Il importe donc de bien connaître quelles sont les meilleures conditions de culture des arbres forestiers, afin de les réaliser dans la

mesure du possible et de présider ainsi à l'élaboration de la matière bois dans les conditions les plus favorables. Aussi, l'auteur donne-t-il quelques notions de sylviculture. Bien souvent, le marchand de bois est en même temps sylviculteur, fabriquant pour ainsi dire lui-même son bois ; tous ceux qui ont à mettre en œuvre cette substance ont intérêt à savoir quelles sont les circonstances de sa production, pour être mieux à même d'en supputer la valeur d'après le lieu d'origine.

Le bois, étant constitué, passe des mains du producteur dans celles du consommateur, non sans avoir été intercepté par des intermédiaires plus ou moins nombreux. Ce trafic s'exécute suivant des conventions qu'il importe de connaître, et que l'auteur signale dans un chapitre sur le « commerce des bois » (chap. VI).

Jusqu'à présent, il s'est agi du bois sain ; mais, malheureusement, le bois, soit qu'il fasse encore partie de l'être vivant, soit surtout qu'il ait été soustrait à l'influence de la vie, est en butte à de multiples ennemis, qui peuvent promptement devenir les agents de son altération. La décomposition des bois ne s'effectue pas spontanément, mais bien par l'effet de causes généralement connues et étudiées ; c'est précisément parce qu'on connaît les causes qu'on peut trouver les moyens de prévenir les effets. M. Beauverie a traité avec un soin tout particulier, comme nous le disions au début, ces deux grands sujets de l'altération des bois et de leur conservation.


L'auteur aborde ensuite la grave question de l'insuffisance de la production des bois d'œuvre dans le monde, et il démontre que cette insuffisance, déjà constatée, ira fatalement en s'accroissant. Ce sujet conduit l'auteur à passer successivement en revue la production du bois dans les divers pays du monde ; il nous entraîne dans un long et instructif voyage autour du globe, nous signalant partout les bois utilisés et le commerce auquel ils donnent lieu. S'il est intéressant de nous rendre compte, par un rapide regard circulaire, des richesses du globe en matière ligneuse, il l'est tout spécialement pour nous de fixer notre attention sur les ressources dont disposent à ce point de vue nos colonies. M. Beauverie fait, à cet égard, un examen minutieux de chacune d'elles.

Dans le chapitre IX, l'auteur passe à l'étude spéciale de chaque bois utile et de l'essence productrice. Cette étude détaillée réunit tout ce qu'il est important de connaître au point de vue pratique et au point de vue scientifique sur chaque bois présentant quelque utilité, qu'il s'agisse des bois indigènes ou des bois exotiques d'importation.

Suivant l'usage adopté de ne pas séparer l'étude du liège de celle du bois, un chapitre spécial est consacré à cette substance.

Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur passe en revue les divers usages du bois, en spécifiant pour chacun d'eux quelles sont les essences les mieux appropriées. L'emploi des différents bois est une connaissance de première importance, non seulement pour les personnes qui ont à le mettre en œuvre, mais encore pour le propriétaire forestier ; c'est grâce à elle qu'il pourra se rendre compte des ressources de sa forêt, du meilleur parti à en tirer et des moyens à employer pour y parvenir.

Le livre de M. Beauverie sera un précieux auxiliaire pour toutes les personnes qu'intéresse la question du bois. Elles l'auront sur leur table de travail et pourront s'éviter ainsi de longues et difficiles recherches.

 Nous prions Messieurs les Abonnés de prendre note de la date d'expiration de leur abonnement mentionnée sur l'étiquette d'envoi du Journal, afin de nous faire parvenir en temps utile le montant de leur renouvellement.

CONCOURS

LE BATIMENT

PLOMBERIE. — ROBINETTERIE.

Le concours sera ouvert dans les salles d'exposition du journal *le Bâtiment*, du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 1905.

Le journal *le Bâtiment*, 14, rue Saint-Georges, à Paris, organise un concours entre tous les inventeurs de types ou systèmes nouveaux de couverture, les fabricants et fournisseurs d'appareils sanitaires, réservoirs de chasse, chaudronnerie, chauffe-bains, robinetterie et accessoires

Le but de ce concours est de réunir, pour faire connaître, en peu de temps, à MM. les Propriétaires, Architectes et Entrepreneurs, tous les matériaux, systèmes et appareils pouvant être employés, non seulement dans les maisons de rapport et hôtels particuliers, mais aussi dans les édifices publics et les usines.

Afin de réaliser ce programme, il ne sera admis que les systèmes présentant un réel intérêt de nouveauté, de commodité, de progrès industriel ou de solidité unie au bon marché.

Couverture : Ardoises naturelles, artificielles et métalliques, châssis à tabatière, chatières, calotins, coton minéral, crapaudines, crochets pour ardoises et pour gouttières, marches en zinc fondu, outils et machines portatives pour le façonnage du zinc, modèles et systèmes de couvertures en : ardoises, ciment volcanique, fibro-ciment, tôle ondulée et tuiles en grès, terre cuite, zinc, tôle galvanisée et verre.

Plomberie d'eau : Antibéliers, appareils et systèmes pour l'assainissement des villes et des habitations, appareils d'hydrothérapie, avertisseurs d'incendie, bondes d'évier et siphonides, chauffe-eau de tous systèmes, colliers et gâches ou corbeaux en fer et en cuivre de tous systèmes, compteurs d'eau, appareils délateurs de fuites d'eau, filtres et appareils filtrants, garde-robes de tous systèmes, joints de tous systèmes pour canalisations en grès, fer, fonte et tôle, pierres à évier en grès et fonte émaillée, pompes de tous systèmes, postes d'eau, raccords de canalisations en fer et en fonte, raccords d'arrosage et d'incendie, réservoirs de chasse, robinetterie de tous systèmes pour tous usages et en tous métaux, sièges en fonte émaillée ou non et en grès cérame, siphons de tous modèles en fonte, en grès et en plomb, systèmes de transformations de fosses, stérilisation des eaux, tampons hermétiques, transport automatique des liquides, tuyaux en cuivre, étain, fonte, plomb et leurs raccords, tuyaux pour arrosage et incendie en caoutchouc, en métal et en toile, urinoirs en ardoises, opaline, etc.

Plomberie de gaz : Appareils d'éclairage et de chauffage au gaz, à l'acétylène, etc., allumeurs à distance, becs brûleurs de tous systèmes, bras fixes, chapes, clés à manette, colliers de tous systèmes, compteurs à gaz, consoles, appareils délateurs de fuites, manomètres indique-fuites, robinetterie de tous systèmes.

Chaudronnerie : Chauffe-bains de tous systèmes au gaz, au pétrole, au bois, à l'alcool.

Des demandes d'admission seront adressées aux fabricants, fournisseurs et inventeurs. Elles devront être retournées à la direction du concours, rue Saint-Georges, 14, au plus tard le 25 mai.

Le concours est absolument gratuit. Les exposants n'auront donc à payer aucun droit d'admission, ni de location d'emplacement, ni d'entrée ; ils ont seulement à faire eux-mêmes et à leurs frais les installations qui les concernent. Cependant, la Direction offre aux fabricants et fournisseurs de province et

de l'étranger de se charger, à *prix coûtant*, des installations de ceux qui préféreraient lui confier ces soins.

Les exposants qui demanderont à faire fonctionner par l'eau ou le gaz leurs appareils auront à payer leur quote-part de l'eau ou du gaz consommés.

Un moteur à gaz, installé dans les salles, pourra fournir la force aux exposants qui en auront besoin.

Jury. — Le jury sera composé des plus hautes notabilités de l'architecture et de l'industrie spéciale de la couverture, plomberie et chaudronnerie. Les exposants désigneront la moitié de ses membres. Les récompenses auront ainsi, par la haute compétence des membres composant le jury, une réelle valeur professionnelle. Elles consisteront en diplômes de *création*, de *perfection*, de *valeur artistique*, et en *mentions*.

BOUSSAC

GROUPE SCOLAIRE

Un concours est ouvert pour l'établissement des plans et devis d'un groupe scolaire à Boussac (Creuse).

Les projets devront être déposés, le 1^{er} août au plus tard, à la Mairie de Boussac. La dépense est limitée à 100.000 francs.

AMIENS

THÉÂTRE

Le Conseil municipal a décidé la mise au concours d'un plan de la reconstruction du théâtre sur l'emplacement actuel avec façade principale sur la rue des Trois-Cailloux.

Le concours aura lieu à deux degrés, entre tous les architectes français. Le premier concours sera clos le 1^{er} octobre 1905. Seuls prendront part au deuxième concours, dont la date sera fixée ultérieurement, les cinq concurrents classés les premiers. Des primes de 5.000, 3.000 et 2.000 francs seront décernées aux trois premiers projets.

Le futur théâtre, qui devra contenir 1.400 places, ne devra pas coûter plus de 1.500.000 francs.

PONT-A-MOUSSON

GROUPE SCOLAIRE ET SALLE DE RÉUNIONS

Un concours est ouvert entre les architectes et autres personnes de nationalité française s'occupant du bâtiment, pour l'étude d'un projet de construction d'un groupe scolaire et d'une salle de réunions à Pont-à-Mousson.

Le bâtiment comprendra des classes pour 300 élèves avec appartements, salle de justice de paix et une autre salle pour conférences, spectacles, etc.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Secrétaire de la Mairie.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES ARCHITECTES FRANÇAIS
CONGRÈS DE BLOIS

L'Assemblée générale de l'Association des Architectes française se tiendra, comme nous l'avons annoncé, à Blois, les 7, 8, 9 et 10 juin prochain.

Les séances auront lieu dans une des salles du château.

Mardi 6 juin : 5 heures : Réunion du Bureau au Grand Hôtel de Blois, à Blois.

Mercredi 7 juin : 9 h. 30 : Séance d'ouverture de l'Assemblée générale. — Midi : Déjeuner. — 2 h. 30 : Deuxième séance. — 4 heures : Visite de la ville et de ses principaux monuments, sous la conduite de nos confrères blaisois. — 7 heures : Dîner.

Jeudi 8 juin : Excursions aux châteaux de Chambord, Cheverny et Beauregard. Visite de Chambord sous la conduite de notre confrère, M. Desbois, architecte du château. Visites de

Cheverny et Beauregard sous la conduite de MM. Lafargue et Renou, architectes à Blois. Départ, 8 h. 30 du matin. Retour, 7 heures du soir. Déjeuner à Chambord. — Coût de l'excursion : voitures, déjeuner et faux-frais, 7 francs.

Vendredi 9 juin : 9 heures : Troisième séance. — 10 h. 30 : Visite spéciale du château de Blois, sous la conduite de notre confrère, M. Grenouillot, architecte des monuments historiques, à Blois. — Midi : Déjeuner. — Excursion à Amboise (aller et retour par chemin de fer). Départ à 1 h. 08 de l'après-midi. Retour à 7 heures du soir. Visite du château sous la conduite de M. Gabriel Ruprich-Robert, architecte en chef des monuments historiques. (Coût du chemin de fer en 2^e classe, 4 francs.)

Samedi 10 juin : 9 h. 30 : Quatrième séance. — Midi : Déjeuner. — 2 h. 30 : Séance de clôture. — 5 heures : Distribution des récompenses aux ouvriers du bâtiment, sous la présidence de M. Dardenne, préfet de Loir-et-Cher. — 7 heures : Dîner de clôture.

A l'ordre du jour, figurent les questions suivantes :

L'Architecture et la construction dans le Blaisois et la Touraine, M. BEAU.

Revision du Code civil, M. GOUAULT.

Sociétés d'architectes : Adaptation de leurs statuts à la loi du 1^{er} juillet 1901, sur les Associations. Reconnaissance d'utilité publique de l'Association provinciale, M. BLONDEL.

Les Conseils d'hygiène, SOCIÉTÉ DE LA MARNE.

Agents-voyers et conducteurs des ponts et chaussées, SOCIÉTÉS DE L'ALLIER ET DE L'YONNE.

Ecoles régionales, M. BLONDEL.

Revision des tarifs d'honoraires (Société de l'Yonne), M. FRJALKOWSKI.

Fédération générale des Sociétés d'architecture, M. LOUZIER.

Du titre d'architecte, M. COURAU.

Le ciment dans le Dauphiné, M. CHATROUSSE.

Des frais de voyage (Société de Saône-et-Loire, Ain et Jura), M. PELLETIER,

Formulaire de la Commission de responsabilité, M. GOUAULT.

Nota. — Le vendredi 9 juin, à 8 h. 1/2 du matin, aura lieu l'Assemblée générale annuelle de la *Société d'Assistance confraternelle des Architectes français*.

L'ART DES JARDINS

— SUITE —

Il est bien rare que l'abus des plantations trop rapprochées, dont nous avons indiqué les causes, n'influe pas sur l'exécution matérielle des travaux. L'architecte-pépinieriste, n'ayant pour objectif principal que l'écoulement de ses produits, toutes ses dispositions convergent vers ce but, en surchargeant les groupes, massifs ou parties boisées.

Pour contre-balancer l'exagération de la partie du devis affecté aux plantations, il est obligé de réduire celui attribué aux travaux de terrassements, et cela au détriment de leur bonne exécution.

Or, tout le monde devrait savoir que de la bonne ou mauvaise préparation du sol dépend tout l'avenir des plantations. Si le propriétaire soucieux d'avoir de bons résultats veut faire des économies, ce ne doit jamais être sur les travaux de terrassements qu'elles doivent porter, mais bien sur la quantité d'arbres à planter, en les mettant à des distances raisonnables et en éliminant les essences délicates, impropres à la nature du sol ou trop facilement atteintes par les gelées.

Nous étonnerons peut-être beaucoup de personnes en disant qu'il se plante couramment, dans la création d'un jardin,

deux ou trois fois plus d'arbres qu'il serait nécessaire qu'il y en eût au bout de sept à huit ans seulement, si le sol avait été préparé convenablement et les distances observées ; car, dans ces cas, la croissance est plus rapide et l'ensemble des plantations produit plus vite son effet.

Voilà donc un motif d'économie tout trouvé, mais qui ne doit pas être conseillé souvent par les paysagistes-pépinieristes. L'exécution de tous les travaux de création ou de restauration de parcs et jardins demande à être entourée de beaucoup de soins, car si les défoncements manquent de profondeur, que les mauvaises terres soient trop en contact avec les racines, que les plantations, en un mot, ne soient pas faites dans un sol bien préparé, il est assez difficile d'y remédier après coup, pour donner au sol la profondeur et les engrais qu'il aurait fallu donner au moment de la plantation.

L'établissement des allées et le vallonnement des pelouses amoindrissent souvent la qualité du sol, surtout lorsqu'ils nécessitent des abaissements de niveau allant au-dessous de la couche de terre végétale.

Dans ces cas, il est nécessaire que les parties en déblais devant recevoir du gazon ou des plantations conservent toujours une couche suffisante de bonne terre à la surface. Pour cela, il suffit d'attaquer les parties en déblais par des tranchées successives, en laissant sur place la couche supérieure, et enlever seulement le fond des tranchées, qui est mauvais ; de cette façon, l'épaisseur de bonne terre reste sensiblement la même qu'elle était auparavant.

Pour les parties en remblais, c'est le même principe, mais appliqué à l'inverse. La terre de remblai étant mauvaise, si elle doit servir à exhausser des massifs ou parties plantées, il faut, par des retroussements successifs, relever la couche de bonne terre à la surface et mettre dans le fond des tranchées les mauvaises terres ; on maintient ainsi de la même manière une couche de terre végétale à la surface, suivant la profondeur dont on a besoin.

Ces opérations sont un peu plus longues et difficiles qu'en ne tenant pas compte de la nature des terres et ne se font pas toujours bien régulièrement dans la création des jardins.

Lorsque le sol est bon et profond, cela n'a pas grand inconvénient ; mais, lorsque la couche de terre végétale a peu d'épaisseur, cette négligence est préjudiciable aux plantations qui sont bien plus longues à se développer dans un terrain dont la qualité est amoindrie par le mélange des mauvaises terres.

Où l'on peut le mieux constater l'effet produit sur les terrains trop « écrémés » de leur bonne terre, c'est dans le centre des vallonnements de pelouses, où le gazon est souvent jaune et maigre, tandis que, sur les bords, qui ont été rechargés de bonne terre, il reste d'un beau vert.

Les vallonnements donnent en général beaucoup de grâce aux jardins, mais demandent à être bien compris. Dans les grandes propriétés un peu accidentées, un paysagiste intelligent peut obtenir de très jolis effets avec une dépense relativement minime, s'il sait utiliser les dispositions naturelles du sol : élévations, dépressions, plis ou accidents de terrain, en les corrigeant ou les modifiant suivant l'effet à obtenir.

Lorsque la propriété est située en plaine et n'a qu'une faible épaisseur de terre végétale, le vallonnement ne donne souvent pas de satisfaction, en raison de la dépense qu'il a occasionnée, et il vaut mieux y renoncer.

Le vallonnement d'une propriété, même de moyenne étendue, doit toujours être étudié d'après la disposition naturelle du sol et embrasser la plus grande étendue possible. Si la pelouse demande à être coupée par une petite allée ou cour-

sière, il convient qu'elle suive le mouvement du vallonement général en se dissimulant, ce qui donne plus de grandeur au vallonement, mais il ne faut pas que ce soit la pelouse qui obéisse à l'allée, en tenant cette dernière surélevée.

La disposition par trop factice de ces pelouses régulièrement creusées au centre, que l'on observe dans nombre de jardins beaucoup trop morcelés, est vicieuse et fait ressembler ces pelouses à autant de grands plats creux, que l'on aurait réunis les uns à côté des autres.

L'établissement d'un groupe d'arbres ou d'arbustes plantés au centre d'une pelouse, comme cela se voit fréquemment, probablement pour éviter des frais ou des difficultés de val-

mes, un fort bourrelet de terrain, dont l'épaulement du côté de la pelouse accompagne le vallonement et lui donne plus d'accentuation. L'emplacement de chaque groupe est laissé à son niveau naturel, en adoucissant simplement le talus intérieur du bourrelet.

Le groupe est ensuite planté dans cette « cuvette », ce qui permet encore d'employer — pour les arbres verts surtout — des sujets qui seraient un peu dénudés de branches à leur base, attendu qu'elles ne se verraient pas.

Pour dissimuler l'intérieur du groupe en contre-bas, on plante, au sommet du bourrelet, et entourant complètement le massif, une bordure d'arbustes verts. Au bout de peu



PLAN DE PARC exécuté par MM. Rouillard, à Écully (Rhône).

lonnement, est également vicieux. Ce groupé ôte toute l'ampleur du vallonement et ne permet pas à l'œil d'embrasser toute l'étendue de la pelouse ; il vaut beaucoup mieux, si ce groupe est nécessaire, le rejeter sur l'un des côtés.

Certains vallonements ont aussi des « bourrelets » très accentués sur les bords des pelouses, et le milieu est complètement plat. Mieux vaut laisser le terrain dans son état naturel, si l'on ne peut pas lui donner le même infléchissement dans toute l'étendue de la pelouse.

Dans les terrains complètement plats et à faible profondeur de terre végétale, que l'on veut néanmoins vallonner, voici le moyen économique que nous avons imaginé, et qui nous a donné d'assez bons résultats.

Au lieu de surélever les emplacements des grands groupes ou massifs d'arbres verts disséminés dans les pelouses, nous établissons tout le tour de ces groupes, et suivant leurs for-

d'années, le groupe produit le même effet que s'il avait été planté sur un remblai continu.

On peut opérer de la même façon pour les plantations existantes dont on veut exhausser l'emplacement ; et l'on économise ainsi un cube important de terre végétale.

Avant de choisir les essences propres à la plantation d'une propriété, il convient d'étudier celles qui pourront le mieux s'adapter à la nature du sol, à son exposition et à l'effet que l'on veut obtenir, en s'inspirant des essences qui prospèrent bien dans le voisinage.

Si, de cette étude, il résulte que certains genres ou variétés ne s'adapteront pas à la nature du sol, il ne faut pas hésiter à les rejeter : ce ne sont pas les végétaux les plus rares ni les combinaisons les plus « alambiquées » qui produisent le meilleur effet.

(A suivre.)

A. ET F. ROUILLARD

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

* AIN. — On annonce la construction prochaine d'un groupe scolaire à *Virignin*. — Il va être procédé à l'agrandissement du local des archives départementales à *Bourg*; les travaux sont évalués à 73.509 fr. 05.

** DOUBS. — Prochainement aura lieu la construction d'écoles aux Jarrons et à Combe-Benoît, dans la commune de *Villa-du-Pont*.

** HAUTE-LOIRE. — La ville du *Puy* va utiliser la saison d'été à entreprendre au théâtre des travaux de défense contre l'incendie, évalués 10.000 francs.

** ISÈRE. — Il va être prochainement procédé à l'adjudication des travaux de construction d'un groupe scolaire à *Corbelin*. — Une subvention de 27.945 francs est accordée à *Saint-Siméon-de-Bressieux* pour la construction d'un groupe scolaire. — Une subvention de 9.750 francs est également allouée à la commune de *Beurepaire* pour la construction d'un groupe scolaire.

** RHÔNE. — La réfection du chemin d'intérêt commun n° 23, à *Saint-Didier-au-Mont-d'Or*, qui va être sous peu entreprise, est évaluée à 185.000 francs. — La construction d'une porcherie à l'Hospice des Invalides du travail de *Lyon*, qui va avoir lieu prochainement, est évaluée 6.565 francs. — M. Ruffieux, ingénieur, chargé du IV^e arrondissement de la voie des chemins de fer P.-L.-M., à Lyon, 10, cours du Midi, procédera, vers le 18 courant, à la mise en adjudication des travaux, évalués 9.500 francs, relatifs à la réfection de la couverture en ardoises de la coupole de la rotonde de la gare du *Teil*. — Vers la même date, M. Dessirier, ingénieur, chargé du III^e arrondissement, procédera à la mise en adjudication des travaux, évalués 75.000 francs, relatifs à la construction d'un passage souterrain, pour le service des postes, à la gare de *Lyon-Perrache*.

** SAÔNE-ET-LOIRE. — Avant l'exécution d'un programme de travaux très importants, s'élevant dans l'ensemble à 3 millions de francs, et actuellement à l'étude, la ville de *Chalon-sur-Saône* va procéder aux divers travaux suivants : réfection de la toiture en ardoises des bas-côtés de la halle aux blés, 8.400 francs ; construction d'une annexe à l'école de filles de *Saint-Cosme*, 21.000 francs ; construction d'une annexe à l'école maternelle du même quartier, 25.000 francs ; construction d'un pont-route en fer, sur le canal, à la hauteur de la rue *Garibaldi*, 45.000 francs ; agrandissement du Musée, 10.000 francs ; réfection de la salle des fêtes, 5.000 francs ; acquisition de nouveaux décors et réparation des anciens décors du théâtre, 5.000 francs.

** SAVOIE. — Une subvention de 24.420 francs est accordée à la commune de *Saint-Alban-du-Villards* pour la construction d'un groupe scolaire, dont les plans sont dus à M. Bertin, architecte.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Société des Courses de Lyon (*Hippodrome du Grand-Camp*).

Le Comité de la Société des Courses de Lyon a l'honneur d'informer le public que, dans son Assemblée générale, il a décidé de donner cette année deux réunions de courses, la première au printemps, les 28, 30 mai, 1^{er} et 4 juin, et la seconde à l'automne, les 15 et 22 octobre prochain.

Les demandes de souscription pour la première réunion devront être adressées, à partir du jeudi 25 mai au samedi 27 inclus, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au secrétariat de la Société, Grand Hôtel, rue de la République, 16.

Comité consultatif des chemins de fer.

Par décret du 11 avril 1905, M. Auguste Isaac, président de la Chambre de commerce de Lyon, a été nommé membre du Comité consultatif des chemins de fer pour les années 1905 et 1906.

Débouchés possibles pour matériaux de construction.

Les nouveaux édifices en construction à Madrid devraient appeler l'attention des industriels sur l'opportunité qui leur est offerte d'introduire sur cette place leurs différents genres d'articles. Il y a et il y aura à Madrid une énorme consommation d'asphalte pour la « *Gran Vía* », les différentes nouvelles rues et les places publiques ; et il y aura également une grande demande de quincaillerie pour le bâtiment, de plomberie, d'appareils sanitaires et d'éclairage, de baignoires, de parquets et d'ascenseurs. Il y a quelques produits de l'industrie américaine, tels que les plafonds d'acier pour intérieurs, qui ne sont pas en usage à Madrid, et l'essai qui serait fait pour leur introduction dans cette ville ne manquerait pas d'avoir quelque succès. La fourniture d'appareils de chauffage et d'éclairage électrique, ainsi que d'ascenseurs, appareils de bains, water-closets, lavabos et appareils de cuisine, serait de grande importance. On signale plus particulièrement les installations du « *Palacio de Comunicaciones* » (Postes et télégraphes), du Casino de Madrid, des bureaux de la Société sucrière et du marché dans le nouveau district de « *Salamanca* ».

(*Dun's Review*, de New-York.)

Séparation des Églises et de l'État.

Une *Ligue nationale des industries en péril* vient d'être constituée.

Elle a pour objet d'appeler l'attention du public, du Parlement et de la presse sur les articles du projet de loi menaçant de ruine un grand nombre d'arts et d'industries.

Dans ce but, une conférence a été faite par M. Stanislas Ferrand, architecte-ingénieur, sous la présidence de M. A. de Baudot, architecte, inspecteur général des Edifices diocésains, samedi dernier, 13 mai, à 8 h. 1/2 du soir, salle de la Société d'Horticulture, à Paris.

Les principales questions traitées étaient les suivantes : Tous les budgets publics supprimés. Les arts, les commerces et les industries menacés. Plus de gros travaux. Plus de travaux d'entretien. Cathédrales, églises, chapelles, temples, synagogues à vendre. Les locations impossibles. Le Code civil tourné. Monuments historiques abandonnés. Edifices d'art et d'histoire voués à la ruine. Plus de 200 millions de travaux annuels perdus. 60.000 ouvriers sans ouvrage. L'action légale et collective des gens de travail. Retour à la sincérité et à la beauté dans l'art. Solutions pratiques de la séparation.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 22 Avril au 6 Mai 1905

LYON

Chemin de Saint-Just à Vaise, 104. — Maison. — Propr., M. Satin. — Arch., M. Robert et Chollat.

Rue Jacquard. — Mur de clôture. — Entrep., MM. Peturaud et Perrod.

Chemin des Pins, 47. — Atelier. — Propr., M. Millard.



Rue des Culattes. — Clôture. — Propr., Verreries de la Gare. — Entrepr., MM. Lacroix et C^{ie}.

Rue Croix-Jordan, 30. — Hangar. — Propr., M. Pierre Peyret.

Rue de la Villette, 95. — Exhaussement. — Propr., M^{me} V^{ve} Maître.

Chemin de l'Etoile-d'Alai, 33. — Exhaussement. — Propr., M. Guilat. — Entrepr., M. Simonet.

Rue Boileau, 199. — Clôture. — Propr., M. Sallemard.

Chemin de Saint-Alban à Parilly. — Mur. — Propr., M. Noël. — Entrepr., MM. Rouchon et Grange.

Rue Paul-Bert, 229. — Maison. — Propr., M. Gache. — Entrepr., M. Mayen.

Rue Sébastopol, 30. — Exhaussement. — Propr., M^{me} V^{ve} Martin.

Rue de Bonnel. — Maison. — Propr., Société Immobilière des Nouveaux quartiers de Lyon. — Arch., M. Etienne Curny.

Chemin des Sables, 1-3. — Deux maisons. — Prop., M. Bonnefond. Arch., M. Lambert.

Rue Turbil. — Exhaussement. — Propr., M. Césan. — Arch., M. Chemin.

Rue Bossuet, 70. — Exhaussement. — Propr., M. A. Prat.

Cours Lafayette, 269. — Hangar. — Prop., M. Poncet.

Rue Sébastopol, 64. — Diverses constructions. — Propr., MM. Biolet et C^{ie}. — Arch., M. Nevière.

Grande rue de la Guillotière, 184. — Constructions sur cour. — Propr., M. Béraud. — Arch., MM. Fanton et Duranson.

Chemin des Verriers, 3. — Exhaussement. — Propr., M. Fahy.

Chemin des Cures-au-Rhône. — Maison. — Propr., M. Gœpfert. — Arch., M. Burbard.

SAINT-ÉTIENNE

Rue Valbenoite, 122. — Exhaussement. — Propr., M. Tardy, 122, rue Valbenoite.

Rue de Roche-Blanche. — Maison. — Propr., M. Ostel, 31, rue Basse de-Rives.

Rue Mulatière, 114. — Maison. — Propr., M. Besset, 114, rue Mulatière.

Rue Gayet. — Maison. — Propr., M. Ruffat, rue Gayet.

Rue de Roanne, 72. — Exhaussement de maison. — Propr., M. Chappuis, rue de Roanne, 72.

Rue de la Croix-Courette. — Maison. — Propr., M^{lle} Miodre, sœur de la Providence, même rue.

Rue de Sorbier. — Maison. — Propr., M. Renard, rue du Treuil, 6.

Rue Neuve-de-Champagne, 6. — Maison et usine. — Propr., M. Gros, place Bellevue, 5.

Sur le Chavanelet. — Maison. — Propr., M. Jallon, rue de Chappas, 1.

Rue Tréflerie, 22. — Maison. — Propr., M. Besset, rue Tréflerie, 22.

Rue de Firminy. — Maison. — Propr., M. Cornu, Croix-de-l'Orme.

Rue Saint-Roch, 98. — Maison. — Propr., M. Gay, rue César-Bertholon.

Rue N° 2, à Côte-Chaude. — Maison. — Propr., M. Giovinne, Rue N° 2, à Côte-Chaude.

Rue Royet, 28. — Exhaussement. — Propr., M. Gachet, rue Saint-Roch, 17.

" L'INCOMBUSTIBILITÉ "

Protection générale contre l'Incendie

SYSTÈME DE L'INGÉNIEUR P. CARRÉ, DE PARIS

Produits ignifuges spécialement recommandés à MM. les Architectes et Ingénieurs; applicables par injection ou badigeon à tous travaux en bois, usines, villas, hôpitaux, édifices publics, etc., *incombustibilité garantie.*

Peintures ignifuges en tous genres, *garanties ininflammables.*

Appareils extincteurs automatiques à acide carbonique donnant *Réduction sur les polices d'assurances* (Appareils à main).

Maurice MACART, Agent, 312, cours Gambetta, LYON

BIBLIOGRAPHIE

ALBUM DE DESSINS

D'ARTISTES LYONNAIS DU XIX^e SIÈCLE

MM. A. Rey et C^{ie}, imprimeurs-éditeurs, ont eu l'heureuse pensée de perpétuer, par la publication d'un *Album de dessins d'artistes lyonnais du XIX^e siècle*, le souvenir de l'Exposition rétrospective des artistes lyonnais, peintres et sculpteurs, par laquelle la ville de Lyon a inauguré en novembre dernier son palais Municipal des Expositions.

Cet Album vient de paraître. Il ne comprend pas moins de 66 dessins en photocollographie précédés d'une introduction et de notices biographiques dues à la plume élégante et autorisée de M. Eugène Vial.

Trente artistes lyonnais sont représentés dans cinquante planches in-folio, contenues dans un élégant carton, reliure genre amateur. Nous citerons notamment parmi les peintres de figures : Bellet du Poisat, Berjon, de Boissieu, Bonnefond, Chenavard, Th. Decreuse, les trois Flandrin, Guichard, Janmot, Jullien, Meissonier, Orsel, Puvis de Chavannes, Revoil, Fleury Richard, Soumy. — Parmi les paysagistes : Allemand, Appian, Carrand, Chenu, Grobon, Leymarie, Pillement, Ponthus-Cinier, Ravier, Vernay. — Parmi les animaliers : Dubuisson, Duclaux.

Le tirage de cette luxueuse publication a été limité à 150 exemplaires numérotés; aussi ceux de nos lecteurs qui sont amateurs de bons dessins lyonnais feront-ils bien de ne pas trop attendre pour s'en assurer la possession.

L'ouvrage est en vente à l'imprimerie Rey, 4, rue Gentil, au prix de 100 francs.

MANUEL

DE

RENSEIGNEMENTS POUR CALCULS STATIQUES

L'ouvrage donne les divers tracés de statique graphique permettant d'évaluer aisément, sans calculs longs et pénibles, les efforts auxquels sont soumises les pièces de construction dans les divers cas de la pratique.

Indispensable aux **Architectes, Ingénieurs, Constructeurs.**

En vente dans nos bureaux au prix de **6 francs.** — Envoi franco contre **6 fr. 50** en mandat-poste.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Insertion gratuite

COMMIS D'ARCHITECTE demande emploi chez Architecte, Ingénieur, Entrepreneur ou Maison de Constructions métalliques; Dessin, correspondance, surveillance de travaux, métrés, etc. — Ecrire à M. Th. Mazon, commis de l'architecte de la Ville, Montélimar.

CHAUFFAGE Dessinateur-Conducteur de travaux, ayant 18 années de pratique, chauffages air, eau, vapeur, bains, buanderies, cuisines, ventilation, humidification, excel. référ. premières Maisons Paris et Lyon, désire situation stable Lyon ou région, ou association avec entrepreneur. *S'adresser aux Bureaux du Journal.*

CONTREMAITRES et Employés d'entreprises de maçonneries munis des meilleures références peuvent être procurés à MM. les Entrepreneurs, par la 285^e Société de Secours mutuels des Contremaîtres et Employés des Entreprises de Maçonnerie, dite le **Double-Mètre.** — S'adresser au Siège, rue Childebert 56, à Lyon.

ON DEMANDE bon employé dans important bureau d'ingénieur à Lyon. Sérieuses connaissances et excellentes références exigées. S'adresser aux Bureaux du journal. E. D.



COURS OFFICIEL DES MÉTAUX A LYON

— DROITS D'ACCISE EN SUS —

	les 100 kil.	
Cuivre en lingots affiné	171 50	174 »
— en planche rouge	215 »	217 50
— — jaune	182 50	185 »
Etain Banka en lingots	365 »	370 »
— Billiton et détroits en lingots	360 »	365 »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	38 »	40 »
— ouvré : tuyaux et feuilles	42 »	43 »
Zinc refondu 2 ^e fusion	61 »	62 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	79 »	80 »
— — — Autres marques	78 »	79 »
Nickel brut pour fonderie	475 »	500 »
— laminé	575 »	600 »
Aluminium brut pour fonderie	375 »	400 »
— laminé	550 »	575 »
Fer laminé 1 ^{re} classe	19 »	20 »
Fer à double T, AO	18 »	19 »
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	22 »	23 »
Mercure	650 »	» »

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Bhône. — 30 avril. — *Mairie de Charly.* — Construction d'un groupe scolaire avec mairie. 1^{er} lot. Terrasse, maçonnerie, pierre de taille, ciments et couverture. Montant des travaux, 32.847 fr. 57. Non adjugé. — 2^e lot. Charpente. Montant des travaux, 7.288 fr. 07. Adjud., M. Mathurin Patois, à Vernaison, 17,35 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Serrurerie, quincaillerie. Montant des travaux, 6.076 fr. 95. Adjudic., Société l'Emancipation, 205, rue de Créqui, à Lyon, 33,60 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Menuiserie, parquetage. Montant des travaux, 7.610 fr. 36. Adjud., M. J.-B. Bon, 18, rue des Remparts-d'Ainay, à Lyon, 20,25 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Plâtrerie, peinture, marbrerie, fumisterie, vitrerie. Montant des travaux, 4.060 fr. 18. Adjud., Société Pax Labor, 192, rue de Créqui, à Lyon, 21 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Zinc, plomberie, fontainerie. Montant des travaux, 1.816 fr. 92. Adjud., Société coopérative des ouvriers plombiers, terblanchiers, 6, rue Brossard, à Saint-Etienne, 38 p. 100 de rabais.

Ministère de la Guerre. — 3 mai. — *Hôtel de ville de Lyon.* — Chefferie du génie de Lyon. Entretien des bâtiments militaires. Place de Lyon. 1^{er} circonscription. — 1^{er} lot. Terrasse. Montant des travaux, 48.000 fr. Adjud., M. Carnavier, 36, quai de la Charité, à Lyon, 17,60 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente, menuiserie. Montant des travaux, 15.600 fr. Adjud., M. Lalosse, 149, avenue des Ponts, à Lyon, 18,20 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Ferronnerie, fonte, serrurerie. Mont. des travaux, 10.000 fr. Adjud., MM. Martin et Masson, 6, rue de Marseille, à Lyon, 25,60 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Plâtrerie, vitrerie. Montant des travaux, 7.000 fr. Adjud., M. Prudent, 122, rue Sébastien-Gryphe, à Lyon, 35,20 p. 100 de rabais. — 2^e circonscription. — 1^{er} lot. Terrasse, etc. Montant des travaux, 45.000 fr. Adjud., M. Boursier, 86, rue Ney, à Lyon, 22,10 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente. Montant des travaux, 18.000 fr. Adjud., M. Maigre, 69, chemin des Pins, à Lyon, 21,10 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Ferronnerie. Mont. des travaux, 14.000 fr. Adjud., M. Peyrol, à Orcet, par le Creusot (Puy-de-Dôme), 29,10 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Plâtrerie. Montant des travaux, 9.000 fr. Adjud., M. Paré, 111, rue Duguesclin, à Lyon, 33 p. 100 de rabais. — 3^e circonscription. — 1^{er} lot. Terrasse, etc. Montant des travaux, 23.000 fr. Adjud., M. Bourbon, à Sathonay (Ain), 24,10 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente. Montant des travaux, 4.500 fr. Adjud., M. Boissonnade, à Sathonay (Ain), 20 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Ferronnerie, etc. Montant des travaux, 4.500 fr. Adjud., M. Varachaud, à Sathonay (Ain), 23 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Plâtrerie, etc. Montant des travaux, 3.500 fr. Adjud., M. Leclerc, à Rillieux (Ain), 25,60 p. 100 de rabais. — Camp de la Valbonne. Lot unique. Montant des travaux, 8.000 fr. Adjud., M. Lelaquet Benoit, à Dagneux (Ain), 1,10 p. 100 de rabais. — Place de Vienne. Montant des travaux, 17.500 fr. Adjud., M. Eymaron, route d'Avignon, à Vienne, 26,70 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Bhône. — Jeudi 8 juin, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'un égout tubulaire place du Point-du-Jour. Travaux évalués à la somme de 3.377 fr. 60.

Les devis, plans, et cahier des charges, relatifs auxdits travaux, sont déposés au Bureau des Renseignements, 7, rue de la Tunisie, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Ain. — Mercredi 31 mai, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Travaux d'installation des appareils de bactériologie et de sonneries électriques à la Maternité

départementale. 1^{er} lot. Fourniture des appareils de bactériologie. Montant des travaux, 3.698 fr. Cautionnement, 530 fr. — 2^e lot. Installation des sonneries électriques. Montant des travaux, 530 fr.

Les bordereau, devis et cahier des charges relatifs aux travaux dont il s'agit sont déposés à la Préfecture de l'Ain (3^e division), où ils seront communiqués aux entrepreneurs, ainsi que dans les bureaux de M. T. Ferret, architecte du département à Bourg, passerelle du Bastion, n° 1, auteur du projet.

Ain. — Dimanche 21 mai, 10 h. — *Mairie de Saint-Julien-sur-Reys-soux.* — Construction d'une école de filles. Montant des travaux, 23.984 fr. 25. Cautionnement, 1.300 fr.

Renseignements à la mairie ou dans les bureaux de M. Abel Rochet, architecte à Bourg.

Allier. — Vendredi 2 juin, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux sur chemins vicinaux. 1^{er} lot. Vieure. Chemin de grande communication n° 17, de Montlagon au chemin de grande communication n° 14. Construction d'un pont sur la rivière du Bandais à la Salle et de ses abords, sur 129 m. 60. Montant, 22.810 fr. 23. Etablissement d'un pont provisoire. Montant, 834 fr. 68. A valoir, 2.355 fr. 09. Total, 26.000 fr. Cautionnement, 600 fr. — 2^e lot. Jaligny. Chemin d'intérêt commun n° 2, de Moulins à Marcigny. Construction d'un pont en béton armé de 28 mètres d'ouverture. 1^{er} lot. Démolitions, terrassements, chaussées, etc. Montant, 2.961 fr. 30. A valoir, 1.530 fr. 40. Total, 4.491 fr. 70. Cautionnement, 150 fr. — 3^e lot. Quinssaines. Chemin d'intérêt commun n° 5, de Marcillat à Huriel. Construction entre la route nationale n° 145 et Domérat, sur 2.107 m. 04. Montant, 12.624 fr. 10. A valoir, 875 fr. 90. Total, 13.500 fr. Cautionnement, 500 fr. — 4^e lot. Saint-Genest. Chemin d'intérêt commun n° 52, de Villebret à Evaux. Construction entre la partie faite sur Saint-Genest et le profil n° 39, sur 1.235 m. Montant, 6.069 fr. 66. A valoir, 430 fr. 34. Total, 6.500 fr. Cautionnement, 250 fr.

Visa huit jours avant l'adjudication, par M. Wendel, ingénieur en chef des ponts et chaussées, cours de Bercy, 4, à Moulins.

Renseignements dans les bureaux : 1^{er} de la préfecture (2^e division); 2^e de MM. les ingénieurs ordinaires.

Allier. — Vendredi 9 juin, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux sur routes nationales. Réfection et assainissement de la chaussée de la route n° 153. Montant des travaux, 4.920 fr. 31. A valoir, 879 fr. 69. Total, 5.800 fr. Cautionnement, 170 fr. — Rechargement de la rouie n° 9. Montant des travaux, 3.426 fr. 18. A valoir, 1.073 fr. 82. Total, 4.500 fr. Cautionnement, 120 fr.

Renseignements à la préfecture.

Ardèche. — Lundi 5 juin, 2 h. — *Préfecture.* — Construction de chemins vicinaux. Le Préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur, donne avis que le lundi 5 juin 1905, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé à la préfecture, à l'adjudication des travaux détaillés dans le tableau qui suit : 1^{er} lot. Commune de Saint-Andeol-de-Bourlenc. Chemin vicinal ordinaire n° 6. Construction entre le chemin d'intérêt commun n° 18 et le hameau d'Oise, sur une longueur de 1.508 m. 50. Montant des travaux prévus, 15.646 fr. 63. Somme à valoir, 2.753 fr. 37. Montant total de la dépense, 18.400 fr. Montant du cautionnement, 500 fr. Montant approximatif des frais d'adjudication, 55 fr. — 2^e lot. Commune de Creysseilles. Chemin vicinal ordinaire n° 1. Construction entre les Valliers et les Croix de Creysseilles, sur une longueur de 1.935 mètres. Montant des travaux prévus, 18.171 fr. 20. Somme à valoir, 2.928 fr. 80. Montant total de la dépense, 21.100 fr. Montant du cautionnement, 700 fr. Montant approximatif des frais d'adjudication, 57 fr. — 3^e lot. Commune de Saint-Fortuat. Chemin vicinal ordinaire n° 5. Construction, entre le pont supérieur de la Boissière et le hameau de Pourchaire, sur une longueur de 1.805 mètres. Montant des travaux prévus, 22.613 fr. 83. Somme à valoir, 3.386 fr. 17. Montant total de la dépense, 26.000 fr. Montant du cautionnement, 830 fr. Montant approximatif des frais d'adjudication, 62 fr. — 4^e lot. Commune de Saint-Julien-du-Gua. Chemin vicinal ordinaire n° 5. Construction entre le passage de l'Auzène et le chemin d'intérêt commun n° 44, sur une longueur de 1.368 mètres. Montant des travaux prévus, 28.633 fr. 84. Somme à valoir, 3.366 fr. 16. Montant total de la dépense, 32.000 fr. Montant du cautionnement, 1.000 fr. Montant approximatif des frais d'adjudication, 65 fr. — 5^e lot. Commune de Labastide-de-Juvias. Chemin vicinal ordinaire n° 2. Construction entre la commune d'Aizac et le village de Labastide, sur une longueur de 2.032 m. 40. Montant des travaux prévus, 56.464 fr. 87. Somme à valoir, 4.035 fr. 13. Montant total de la dépense, 60.500 fr. Montant du cautionnement, 1.900 fr. Montant approximatif des frais d'adjudication, 57 fr.

Renseignements à la préfecture.

Doubs. — Lundi 29 mai, 2 h. — *Préfecture.* — Restauration du palais Granvelle. — 1^{er} lot. Maçonnerie, Montant des travaux, 6.921 fr. 85. Cautionnement, 692 fr. 20. — 2^e lot. Charpente et serrurerie. Montant des travaux, 1.276 fr. 58. Cautionnement, 127 fr. 65.

Visa, quinze jours avant l'adjudication, par M. Louzier, architecte en chef des monuments historiques, rue Pouchet, 16, à Paris.

Renseignements à la préfecture.

Doubs. — Dimanche 21 mai, 3 h. — *Mairie d'Epeugney.* — Installation d'un bureau de poste. Mont. des travaux, 1.600 fr.

Renseignements à la mairie.

Jura. — Vendredi 2 juin, 3 h. — *Préfecture.* — Voies ferrées départementales. — 1^{er} lot. Raccordement avec le réseau P.-L.-M. dans la gare de Dôle. Travaux à l'entreprise, 15.714 fr. 25. Somme à valoir, 1.785 fr. 75. Total, 17.500 fr. Cautionnement provisoire, 260 fr., définitif, 520 fr. — 2^e lot. Construction d'un quai de voyageurs à la halte de Grand-Chatel. Travaux à l'entreprise, 1.446 fr. 81. Somme à valoir, 153 fr. 19. Total, 1.600 fr. Cautionnement provisoire, 50 fr., définitif, 50 fr. — 3^e lot. Assainissement des



abords de la voie dans la traverse de Dompierre. Travaux à l'entreprise, 1.532 fr. 50. Somme à valoir, 167 fr. 50. Total, 1.700 fr. Cautionnement provisoire, 50 fr., définitif, 50 fr. — 4^e lot. Ligne de Clairvaux à Foncine-le-Haut. Fourniture et pose de tabliers métalliques. Travaux à l'entreprise, 74.795 fr. 37. Somme à valoir, 7.054 fr. 63. Total, 82.000 fr. Cautionnement provisoire, 1.300 fr., définitif, 2.700 fr.

Les pièces des projets seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : 1^o dans les bureaux de la préfecture (2^e division), de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir; 2^o dans les bureaux de M. Casset, ingénieur ordinaire, à Dôle, rue Général-Mallet, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir pour le 1^{er} lot; 3^o dans les bureaux de M. Millot, ingénieur ordinaire, à Lons-le-Saunier, rue Rouget-de-l'Isle, 20, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir, pour les 2^e, 3^e et 4^e lots.

Jura. — Vendredi 2 juin, 2 h. — *Préfecture.* — Traverse de Champagnole. Construction d'un égout collecteur pour améliorer le raccordement de diverses rues et de la place de l'Hôtel-de-Ville avec la route nationale n° 5, de Paris à Genève. Montant des travaux, 3.148 fr. 41. A valoir, 351 fr. 59. Total, 3.500 fr. Cautionnement, 100 fr.

Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Barrant, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de Vallière, 6, à Lons-le-Saunier.

Renseignements : 1^o dans les bureaux de la préfecture (2^e division); 2^o de M. Millot, ingénieur ordinaire, à Lons-le-Saunier.

Jura. — Jeudi 25 mai, 2 h. — *Mairie de Dôle.* — Travaux communaux. Abattoir. Aménagements et travaux divers. — 1^{er} lot. Maçonneries. Montant des travaux, 932 fr. 75. — 2^e lot. Serrurerie. Mont. des travaux, 2.570 fr. 50. — 3^e lot. Menuiserie. Montant des travaux, 1.023 fr. 16. — 4^e lot. Peinture. Montant des travaux, 540 fr. 41. Installation de classes dans le bâtiment Est du collège. Plâtrerie et peinture. Montant des travaux, 2.076 fr. 84.

Renseignements à la mairie.

Loire. — Samedi 27 mai, 11 h. — *Sous-préfecture de Montbrison.* — Construction de chemins vicinaux. 1^o Chemin d'intérêt commun. — 1^{er} lot. Chambéou. Chemin n° 7, de la Chaulme à Violay. Entre la limite de Magneux-Haute-Rive et Chambéou, sur 1.601 m. Montant des travaux, 7.608 fr. 34. A valoir, 291 fr. 66. Total, 7.900 fr. Cautionnement, 350 fr. — 2^e lot. Saint-Bonnet-le-Courreau. Chemin n° 10, de Noirétable à Montrond. Entre la limite de Marcilly-le-Pavé et Germagnoux, sur 2.903 m. Montant des travaux, 16.242 fr. 52. A valoir, 651 fr. 48. Total, 16.900 fr. Cautionnement, 500 fr. — 3^e lot. Verrières. Chemin n° 44, de Saint-Priest-la-Prugue à Tiranges. Entre

la route départementale n° 5 et Verrières, sur 836 m. 50. Montant des travaux, 7.997 fr. 04. A valoir, 502 fr. 96. Total, 8.500 fr. Cautionnement, 300 fr. — 4^e lot. Estivareilles. Chemin n° 44, de Saint-Priest-la-Prugue à Tiranges. Chemin entre le chemin rural du Crozet et la route départementale n° 6, sur 1.986 m. Montant des travaux, 12.213 fr. 63. A valoir, 786 fr. 37. Total, 14.000 fr. Cautionnement, 500 fr. — Chemins vicinaux ordinaires — 5^e lot. Marcilly-le-Pavé. Chemin n° 6, de Marcilly-le-Pavé à Maure. C. entre la carrière Morel et le chemin d'intérêt commun n° 10, sur 1.366 m. Montant des travaux, 8.470 fr. 48. A valoir, 529 fr. 52. Total, 9.000 fr. Cautionnement, 300 fr. — 6^e lot. La Valla. Chemin n° 7, de la Valla à Jeansagnière. C. entre le profil 118 la limite de Saint-Just-en-Bas, sur 1.619 m. 22. Montant des travaux, 11.609 fr. 19. A valoir, 690 fr. 81. Total, 12.300 fr. Cautionnement, 450 fr.

Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. l'agent-voyer d'arrondissement. Renseignements à la préfecture.

Loire (Haute). — Dimanche 28 mai, 2 h. — *Mairie de Finols.* — Installation d'un poids public. Montant des travaux, 926 fr. 93. A valoir, 300 fr. Total, 1.226 fr. 93. Cautionnement, 80 fr.

Renseignements à la mairie.

Loire (Haute). — Mercredi 31 mai, 10 h. — *Sous-préfecture de Brioude.* — Construction de chemins vicinaux ordinaires. Saint-Just, près Brioude. Chemins n° 1 et 2, entre la côte de Saint-Just et Lugeac, sur 1.426 mètres. Montant, 7.910 fr. 41. A valoir, 909 fr. 59. Total, 8.900 fr. Cautionnement, 300 fr. — Collat substituée à Chassagnes. Chemin n° 1. Entre les Sausses et Chassagnes, sur 1.049 mètres. Montant, 7.600 fr. 25. A valoir 899 fr. 75. Total, 8.500 fr. Cautionnement, 250 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

Loire (Haute). — Dimanche 4 juin, 2 h. — *Mairie de Saint-Germain-Laprade.* — Pose d'une conduite en fonte de 0,04 sur 400 m. de longueur. Montant des travaux, 1.295 fr. 20. Cautionnement, 130 fr.

Renseignements à la mairie.

Saône-et-Loire. — Dimanche 11 juin, 2 h. — *Mairie de Saint-Berain-sur-Dheune.* — Réparations à l'école de filles. Mont. des travaux, 2.372 fr. 75. A valoir, 237 fr. 27. Total, 2.610 fr. 02. Cautionnement, 1/20. Frais, 50 fr.

L'Imprimeur-Gérant: ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. Rey, 4 rue Gentil. — 39151

Tirage : 28 Juin 1905

LOTÉRIE-TOMBOLA

Le Billet : 1 franc

de la Société Protectrice de l'Enfance de Lyon

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 3 SEPTEMBRE 1904
Au Capital de 100.000 francs

10.000 fr. TROIS GROS LOTS 1.000 fr.

NOMENCLATURE DES LOTS :

PREMIER GROS LOT : **AUTOMOBILE (10.000 fr.)** DEUXIÈME GROS LOT : **SERVICE ARGENTERIE (1.000 fr.)** TROISIÈME GROS LOT : **AMEUBLEMENT (1.000 fr.)**

4^e Lot, Machine à coudre de 100 fr. | 5^e Lot, Objet d'art de 100 fr. | 6^e Lot, Appareil photo de 100 fr. | 7^e Lot, Jumelle longue-vue de 100 fr.
8^e Lot, Fusil de chasse de 100 fr. | 9^e Lot, Chronomètre de 100 fr. | 10^e Lot, Phonographe de 100 fr.
11^e Lot à 33^e Lot, Vingt-trois Objets en nature, d'une valeur de chacun 100 fr. — 33 Lots se montant ensemble à 15.000 francs

NOTA. — Les gagnants à qui les Lots ne conviendraient pas auront la faculté d'en recevoir le montant en espèces.

On trouve des billets à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon et dans tous les Bureaux de tabacs, Librairies, etc. Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 centimes par 4 billets) portant adresse pour le retour. Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

VE A. DEMOLINS, Fabricateur de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urnoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis. LYON

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun. Tuyaux Grès et Boisseaux. Ardoises.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabricateur de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun. Ardoises.

CÉRAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES. PROST FRÈRES, fabricant Jean-Claude PROST, successeur, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïences etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de la Préfecture 22.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Tuyaux Grès et Boisseaux. Ardoises.

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillées mécaniquement, tournées
ou sculptées.

Envoi franco de l'Album

Adresse télégraphique: RIVACIER
Téléphone 28-88

RIVORY & J. JOLY (A. et M.)
INGÉNIEURS
Bureaux et Dépôts: 46, rue Raulin, Lyon

SOCIÉTÉ DES ACIÉRIES DE LONGWY

Bureau de représentation pour la région du Centre et de l'Est.
Dépôt de billettes.

DÉPÔT DE LA
SOCIÉTÉ ESCAUT ET MEUSE A ANZIN

Tubes en fer et en acier pour eau, gaz, vapeur; serrurerie, tubes renforcés pour puits. Tubes pour vélocipédie, raccords, fonte et fer.

DÉPÔT DE LA
MAISON CHAPPEE & FILS DU MANS

Appareils de chauffage par la vapeur, Tuyaux à ailettes, radiateurs, chaudières. Tous accessoires de chauffage à haute, basse pression.

DÉPÔT DE LA
MAISON H. STRUBE & FILS
A MONTROUGE

Appareils de sûreté. Robinetterie de toutes sortes. Accessoires pour chaudières et machines à vapeur, bronze et cuivre brut, métal antifriction.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES
DE SOCIÉTÉS DIVERSES

Fontes moulées mécaniques, de bâtiment, de canalisation, d'ornement. Aciers moulés de toutes sortes, aciers forgés, fontes malléables, limes, outils, aciers d'outils, brides, boulons.

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

GRAND PRIX (génie civil). — GRAND PRIX (génie militaire)
à l'Exposition Universelle de 1900

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

LYON, 15, Quai Pierre-Seize, 15, LYON

Ciments, Chaux hydrauliques, Lattes, Briques diverses.

Plâtres de Savoie, Bourgogne, Paris et Marseille
DALLES EN CIMENT

Voici la nouvelle saison, les Vêtements d'Hiver vont devenir trop lourds! A peu de frais vous ferez remettre en état vos Toilettes légères en vous adressant

AUX COULEURS FRANÇAISES

291, Avenue de Saxe, 291 (près la Grande rue de la Guillotière)

TEINTURE

LYON

DÉGRAISSAGE

La MAISON

se charge de la TEINTURE et du NETTOYAGE de tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT ET L'AMEUBLEMENT

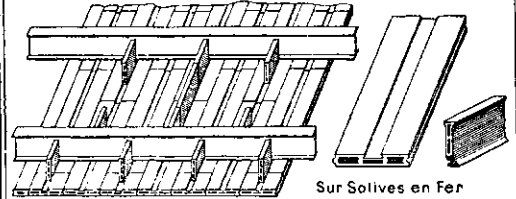
Couvertures, Dentelles, Rideaux, Plumes, Fourrures, Gants, etc.

TOUT EST REMIS A NEUF, RAPIDEMENT ET AUX MEILLEURES CONDITIONS

ON TEINT TOUT CONFECTIONNÉ — DEUIL EN 24 HEURES

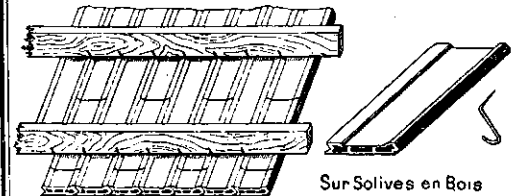
NOUVEAU PLAFOND CÉRAMIQUE TUBULAIRE

(HOURDIS-PLAFOND-SUSPENDU)
Breveté en France et à l'Étranger



Sur Solives en Fer

CREVASSES IMPOSSIBLES
ISOLANT EXCELLENT CONTRE BRUIT, TEMPÉRATURE
ET INCENDIE
RÉSISTANCE ET LÉGÈRETÉ
ADAPTATION FACILE A TOUS LES SOLIVAGES



Sur Solives en Bois

RAPPORT FAVORABLE DES PRINCIPALES
SOCIÉTÉS D'ARCHITECTES FRANÇAIS
RENSEIGNEMENTS:

TULIERIES CANCALON FRANÇOIS. ROANNE (LDRE)

E. BUFFET, représentant pour la Région, Cours
Gambetta, 84, LYON.

J.-B. BERNOUX, dépositaire, 3, rue Lorraine,
LYON-VILLEURBANNE (Télep. 20.91, et rue de
Sèze, 63, LYON (Télep. 20.92).

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

CHARPENTES EN FER

J. EULER & FILS

24, Rue de la Part-Dieu, LYON

TÉLÉPHONE 11-04

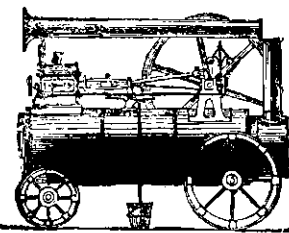
Serrurerie pour
Usines et Bâtiments

Location, Vente et Achat

LOCOMOBILES

et Pompes d'épuisement

Locomobiles
de 5 à 60 chevaux de force



POMPES CENTRIFUGES
de 100 à 300 m³ de diamètre

JULES WEITZ Constructeur
Chemin des Culattes - LYON